

6.00 crédits	45.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Deplus Sandrine ;Lahaye Magali (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Stage ou expérience professionnelle équivalente
Thèmes abordés	<p>Sont abordés dans le séminaire les différentes dimensions de prise de décision lors de la mise en place d'une prise en charge psychologique d'enfants, d'adolescents et/ou de la famille, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) décider si une prise en charge psychologique est appropriée, (2) évaluer la nature interdisciplinaire de la prise en charge et les différents acteurs pertinents, (3) formuler les objectifs de la prise en charge (4) identifier les processus psychologiques à viser (5) identifier les modes de prise en charge sur lesquels se baser (6) identifier méthodes pertinentes pour mesurer l'efficacité de l'intervention (7) mettre en place un contrat thérapeutique. <p>Ces différentes dimensions sont analysées en relation avec (1) le contexte global du patient (troubles cognitifs, psychoaffectifs et physiques ; besoins et ressources du patient/de la famille, des proches et de l'institution dans laquelle travaille le psychologue) et (2) les modèles théoriques psychologiques récents.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser la situation d'un patient afin d'évaluer si une prise en charge psychologique est appropriée (A1, A2, B1) - le cas échéant, de planifier les différentes dimensions de l'intervention en relation avec la situation du patient (B2, B3) 1 - d'argumenter par écrit et à l'oral les différentes décisions prises (C1, C2) - d'interagir avec les pairs afin d'affiner son analyse de la situation et être capable de remettre ses décisions en question (D1, D2, D3, F1) - de tenir compte des résultats d'études scientifiques, de questions de déontologie et d'éthique dans sa prise décision (E1, E2, E3).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation consiste en 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un travail de groupe basé sur l'analyse d'une vignette clinique. Ce travail est constitué d'une présentation orale et de supports écrits dont les modalités sont décrites et disponibles sur la plateforme Moodle (70% de la note finale) - un travail écrit individuel qui s'inscrit dans le prolongement du travail de groupe dont les modalités sont décrites et disponibles sur la plateforme Moodle (30% de la note finale). <p>La note finale est constituée des 2 parties intégrées. La réussite de ces deux parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. La réussite de l'unité d'enseignement ne peut être obtenue que moyennant la réussite à chacune des parties d'évaluation. Dans le cas d'une note inférieure à 10 dans une des 2 parties, la note finale sera la note la plus faible des 2 parties. Si une des 2 parties n'est pas présentée, l'étudiant.e sera considéré.e comme absent.e pour la session de janvier ou de septembre.</p> <p>En seconde session, si une des 2 parties est réussie, les points de la partie réussie seront conservés. La partie échouée fera l'objet d'un travail individuel.</p> <p>Pour les 2 sessions, quel que soit le travail réalisé, si l'étudiant.e utilise l'intelligence artificielle (IA), il ou elle doit indiquer systématiquement et explicitement toutes les parties ayant fait l'objet d'une utilisation des IA, en précisant l'usage qui en a été fait. Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant.e reste responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.</p>

Méthodes d'enseignement	<p>Il s'agit de travaux en petits groupes basés sur des vignettes cliniques permettant aux étudiant.e.s de participer à des jeux de rôles animés par les assistant.e.s, d'expérimenter des temps d'intervision entre étudiant.e.s et des temps de supervision avec les enseignantes.</p> <p>Les vignettes cliniques sont choisies afin de rendre compte de la complexité des cas réels. Certaines vignettes sont choisies de commun accord avec les autres cours de psychologie clinique afin d'inclure une mise en commun plus large et interdisciplinaire.</p>
Contenu	<p>Les difficultés psychologiques chez l'enfant et l'adolescent seront envisagées dans une perspective holistique. Les questions transversales posées par le cadre spécifique du travail avec l'enfant, l'adolescent et la famille seront discutées.</p>
Ressources en ligne	Moodle
Faculté ou entité en charge:	EPSY

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	6		